

Lancement d'une réserve de recrutement : directeur de CSLI

Description de l'Entreprise

AGISC ASBL Rue des Arts, 10 à 7780 COMINES.

L'ASBL AGISC, signifiant « Animation et Gestion des Infrastructures Sportives Cominoises » est l'acteur sportif de l'entité de Comines-Warneton et gère la matière du Sport pour et avec la Ville de Comines-Warneton.

Véritable relai d'information de et vers les clubs et associations sportives, l'ASBL AGISC organise également de nombreuses animations sportives pour le grand public, tant pour les petits (stages, moments parents-enfants, etc.) que pour les Aînés (Sport pour tous, marche, etc.), ainsi que des initiations diverses (marche nordique, initiations thématiques, etc.)

L'ASBL AGISC coordonne également l'offre sportive et la gestion des (nombreuses) salles communales, informe les (nouveaux) clubs

Fonction

Le Directeur d'un Centre sportif exerce un métier peu habituel et qui n'a rien de routinier. Assumer la direction et l'animation d'une infrastructure sportive est une mission assez complexe qui touche à des domaines très divers.

Profil et compétences

- Connaissances utiles en gestion et en administration publique ;
- Connaissances utiles en droit, comptabilité, assurances et marketing ;
- Connaissances utiles en matière de marchés publics ;
- Connaissances des applications informatiques les plus courantes (traitement de texte, outils de communication et de recherche), facilités d'apprentissage de nouvelles applications (comptabilité, gestion des salles, etc.) ;
- Maîtrise globale des lois, décrets et réglementations des infrastructures et pratiques sportives ;
- Bonne connaissance du milieu sportif ;
- Disponibilité et grande souplesse d'horaires ;
- Sens des responsabilités ;
- Esprit d'initiative ;
- Sens de l'organisation et de la négociation.
- Sociabilité, ouverture aux autres.

Missions

- Assurer et contrôler la gestion administrative et financière ainsi que le suivi des dossiers du centre sportif ;
- Apprendre à utiliser les outils les plus performants du moment et se tenir au courant des évolutions technologiques ;
- Participer à la rédaction et superviser le suivi des marchés publics ;
- Coordonner et organiser l'occupation des installations et des équipements, notamment en établissant le planning d'occupation et en assurant le suivi ;
- Concevoir, préparer et animer des activités sportives, stages ;
- Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel ;
- Stimuler et encourager les initiatives du personnel ;
- Superviser le fonctionnement des installations techniques ;
- Organiser et superviser l'entretien des installations et du matériel, avec des opérateurs externes ;
- Veiller à la sécurité des personnes (personnel et utilisateurs), du matériel et des installations, en faisant respecter strictement le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que les règles et consignes de sécurité ;
- Assurer la promotion et la représentation du centre sportif ;
- Mettre en œuvre les objectifs définis par le Conseil d'administration et le Bureau exécutif, ainsi que par l'ADEPS ;
- Créer et maintenir de bonnes relations avec les utilisateurs (clubs ou individuels) ;
- Être l'interface privilégiée avec les utilisateurs, les partenaires publics et privés ainsi que les fournisseurs ;
- Veiller à l'animation du centre sportif au travers de projets et d'évènements spécifiques ;
- Préparer et animer des réunions ;
- Participer à des formations que le Conseil d'administration et le Bureau exécutif jugeront nécessaires ;
- Collaborer avec les différents services communaux ;
- Défendre sérieusement les intérêts, financiers et autres, du Centre sportif sans dépasser les limites de compétences et de responsabilité qui ont été définies et faire rapport régulièrement de la situation au Pouvoir Organisateur.

Conditions

- Jouir des droits civils et politiques et être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Disposer au minimum d'un diplôme de Bachelier en Education physique ou équivalent dans le domaine sportif ou éducatif ;
- Être en possession du brevet de « Gestionnaire d'infrastructures sportives » dûment homologué par la [Fédération](#) Wallonie-Bruxelles (Administration générale du sport)

Contrat

Un contrat à temps plein pour une durée déterminée en vue d'un CDI .

Rémunération selon le barème.

Formalités

Veillez envoyer votre dossier de candidature comprenant :

- Votre CV et une lettre de motivation

- Un extrait de casier judiciaire
- Une copie du(des) diplôme(s), du brevet de « Gestionnaire d'Infrastructures sportives » et des brevets sportifs, d'attestations d'inscription à des formations ou de toute autre pièce utile.

Par courrier recommandé au plus tard pour le 15 mars 2021 à l'attention de Monsieur Eric Devos, Vice-Président de l'AGISC, Chemin d'Halluin, 1 à 7780 COMINES